

Covid-19 : le dispositif de crise de Syntec Numérique

Quelle évolution en % envisagez-vous pour votre prévisionnel de chiffre d'affaires en Q2 2020 ?

C'est la première des six questions que Syntec Numérique pose dans le cadre d'une nouvelle [enquête « flash »](#).

La démarche est destinée à alimenter un baromètre relatif aux effets de la crise sur l'activité du secteur numérique. Elle s'inscrit dans une [initiative plus large](#) face à la [pandémie de coronavirus](#).

Syntec Numérique a notamment mis en place plusieurs supports pour rendre compte de la veille de ses départements Social, Formation et Juridique. En particulier, une [page web](#) et des « [flashes spéciaux](#) ». On y parle activité partielle, apprentissage et formation pro, services de santé au travail ou encore incidence sur les contentieux en cours.

Ces thématiques se retrouvent dans une [FAQ « Social »](#) que le syndicat professionnel réserve à ses membres. Il y est aussi question des congés payés, des titres-restaurant, de la participation et de l'intéressement, etc.

Un dispositif multicanal

Des webinaires complètent le dispositif. Certains remplacent des ateliers qui devaient se tenir dans les locaux de Syntec Numérique. Celui du 3 avril 2020 est consacré aux assurances cyber pour les PME et les ETI.

La gestion de trésorerie fait partie des autres thématiques abordées récemment. Même chose pour l'évolution des engagements contractuels B2B.

Sur ce dernier point, Syntec Numérique et le Cigref se sont adressés conjointement aux utilisateurs et aux fournisseurs de solutions et de services numériques. Il les ont [appelés](#) à mettre en œuvre six principes : résilience, proportionnalité, gradualité, différenciation, responsabilité, solidarité.

Autre canal : un [numéro de téléphone](#) (01 87 39 37 46), ouvert du lundi au vendredi entre 9 h et 17 h, au prix d'une communication locale. Il permet aux entreprises d'entrer en relation avec des consultants de sociétés membres de Syntec Numérique pour obtenir des éclairages dans le choix d'outils de télétravail.

On aura également relevé la disponibilité d'un [annuaire](#). Il recense les acteurs du numérique présents sur le territoire français qui « apportent des solutions concrètes et opérationnelles pour mieux gérer la situation de crise ».

L'offre se divise en cinq catégories de bénéficiaires :

- grand public et familles ;
- entreprises et salariés ;
- solutions médicales à destination des malades ou de ceux qui craignent de l'être ;

- professionnels de santé ;
- solutions et conseils de sécurité liés à l'usage du numérique en situation de crise.

Le système s'appuie sur la technologie de *sourcing* automatisé de [Motherbase.ai](#), « plate-forme d'identification et d'analyse d'écosystèmes innovants ». Ainsi Syntec Numérique ne procède-t-il à aucune vérification manuelle.

Parmi les signaux pris en compte, il y a un [compte Twitter](#) sur lequel les offreurs peuvent se manifester.

Photo d'illustration : Godefroy de Bentzmann, président de Syntec Numérique